

- SCOT
- Communauté de communes
- Serre-Ponçon

Réunion publique

28 NOVEMBRE 2023



Déroulé de la réunion publique

1. MOT D'ACCUEIL
2. QU'EST-CE QU'UN SCOT ?
3. PRINCIPAUX CONSTATS ET ENJEUX DU DIAGNOSTIC
4. ECHANGES

1. MOT D'ACCUEIL

Chantal EYMEOUD

Présidente de la Communauté de
Communes de Serre-Ponçon

Maire d'Embrun

“



QU'EST-CE QU'UN SCOT ?

2. QU'EST-CE QU'UN SCOT ?

Schéma de Cohérence Territoriale



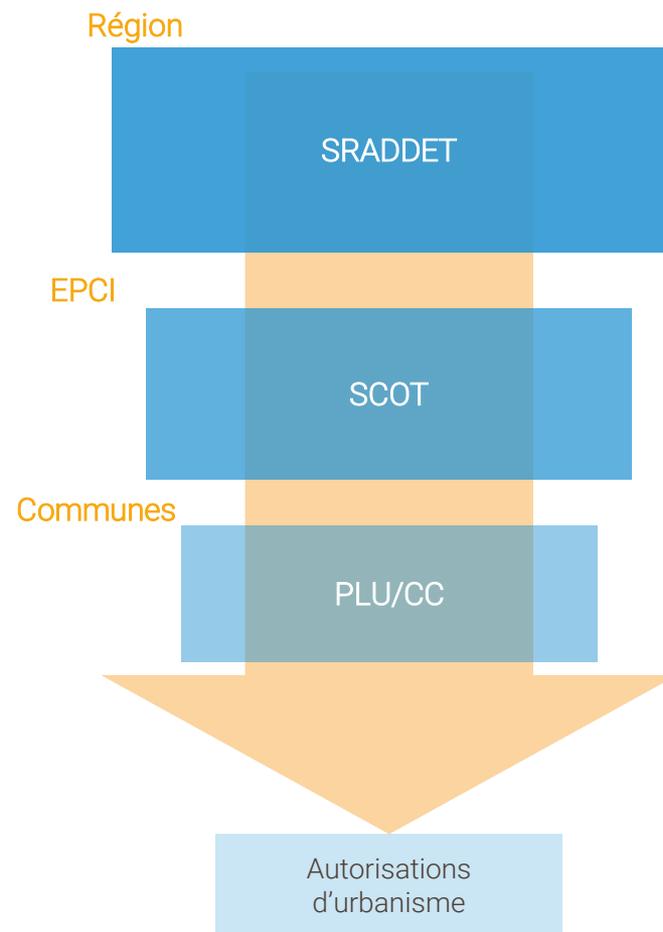
Document de planification



Grandes orientations d'aménagement



Réflexion sur 20 ans

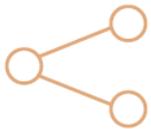


2. QU'EST-CE QU'UN SCOT ?

Son rôle



Assurer la **cohérence territoriale** des politiques publiques d'urbanisme



Partager un **projet commun** et définir l'**équilibre** entre protection et développement



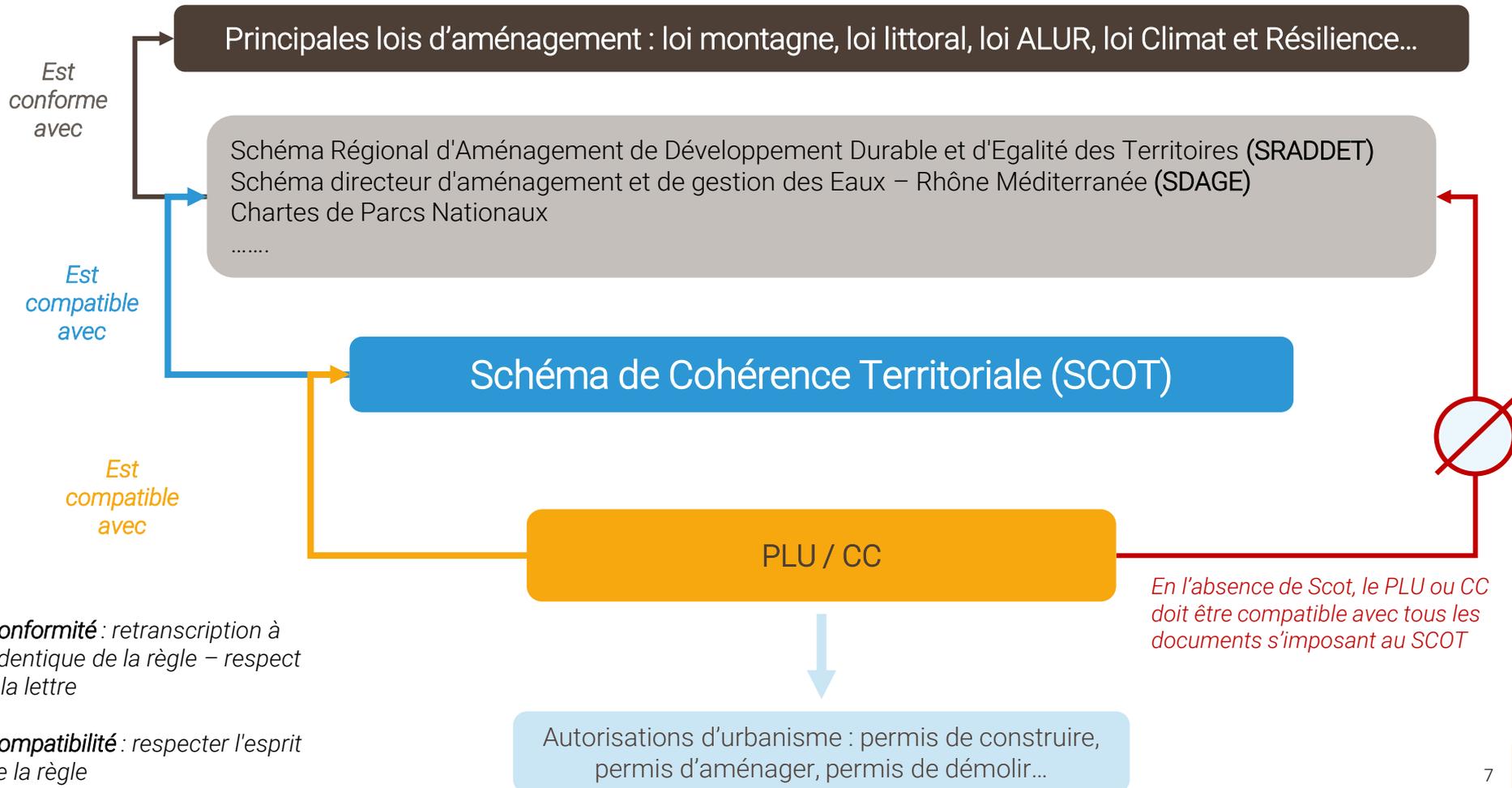
Servir de **cadre de référence**



Répondre aux besoins, l'habitat, du développement économique, touristique, commercial, des déplacements, de la préservation de l'agriculture, des paysages, des corridors écologiques

2. QU'EST-CE QU'UN SCOT ?

Le cadre réglementaire



2. QU'EST-CE QU'UN SCOT ?

Les documents du SCoT

1

PROJET D'AMENAGEMENT STRATEGIQUE (PAS)

- Définit les objectifs de développement et d'aménagement du territoire à un horizon de vingt ans sur la base d'une synthèse du diagnostic territorial et des enjeux qui s'en dégagent.
- Concours à la coordination des politiques publiques des territoires, en favorisant un équilibre et une complémentarité des polarités urbaines et rurales.
- Fixe, par tranches de dix années, un objectif de réduction de l'artificialisation

2

DOCUMENT D'ORIENTATIONS ET D'OBJECTIFS

- Détermine les conditions d'application du projet d'aménagement stratégique
- Définit les orientations générales d'organisation de l'espace, de coordination des politiques publiques et de valorisation des territoires (Consommation d'espaces, production de logements, aménagements commerciaux, capacité d'accueil touristique...)
- Est opposable en s'imposant aux documents de planification (PLU)

LES ANNEXES

3

Diagnostic

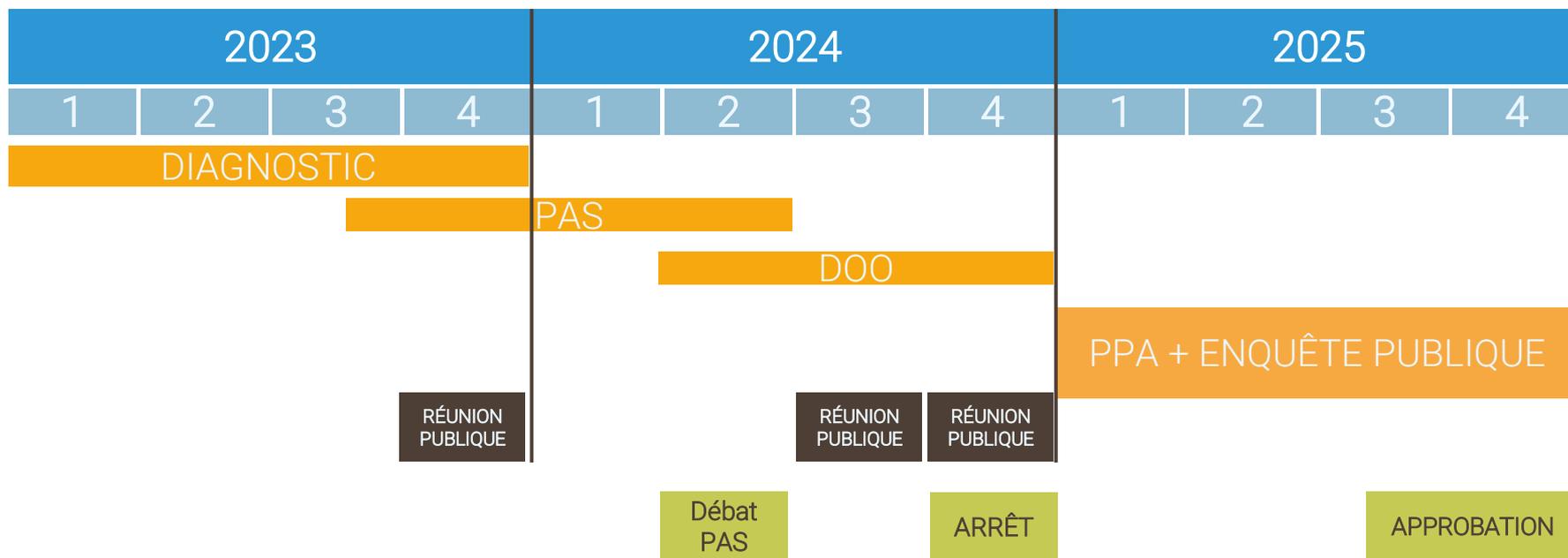
Justification des
choix

Evaluation
environnementale

Programme
d'actions
(facultatif)

2. QU'EST-CE QU'UN SCOT ?

Calendrier prévisionnel



2. QU'EST-CE QU'UN SCOT ?

Précisions sur la loi Climat et Résilience



Le rythme de consommation d'espace devra être divisé par deux par rapport à la décennie précédente (2012/2021).



L'absence de toute artificialisation nette devra être atteinte.

Engager l'aménagement du territoire dans l'absence d'artificialisation nette (ZAN)



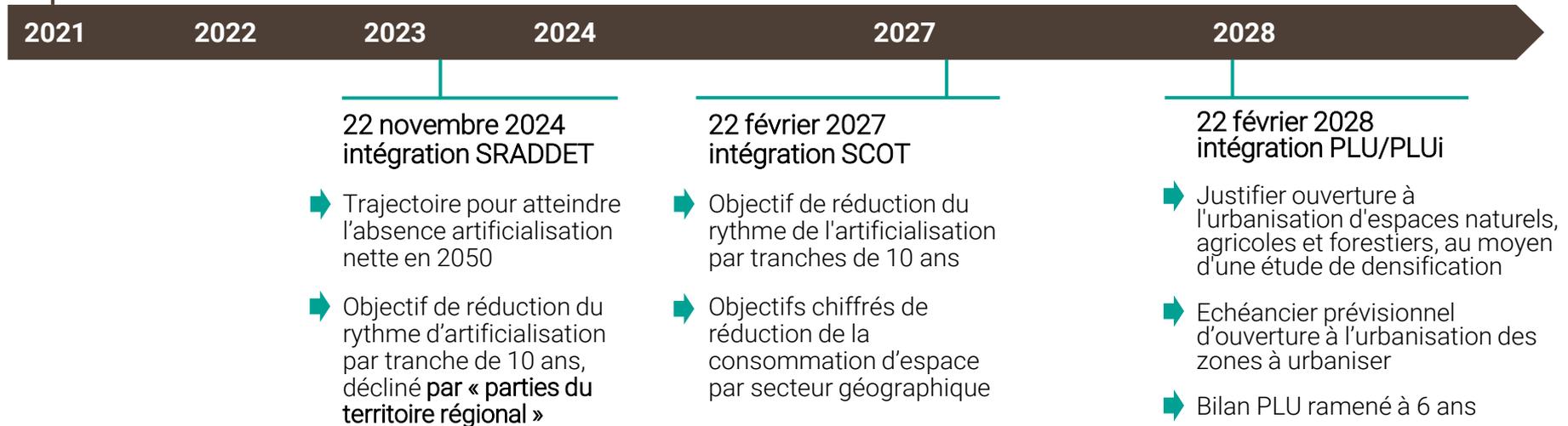
22 août 2021 : promulgation de la loi Climat et Résilience

Poursuivre la réduction de la consommation d'espace et traduire un objectif de réduction de l'artificialisation par rapport à la décennie précédente : 2021-2031 puis 2031-2041

2. QU'EST-CE QU'UN SCOT ?

Précisions sur la loi Climat et Résilience

22 août 2021
promulgation
loi Climat et
Résilience



Si le SCOT n'est pas « climatisé », les ouvertures à l'urbanisation des zones AU sont suspendues.

Si le PLU n'est pas « climatisé », aucune autorisation d'urbanisme ne sera délivrée dans une zone AU (PLU) ou dans les secteurs constructibles pour une carte communale.

2. QU'EST-CE QU'UN SCOT ?

Modalités d'association du public

COMMENT PARTICIPER ?

L'élaboration du SCOT est menée par la Communauté de Communes de Serre-Ponçon.

Elle y associe, tout au long de la démarche, les élus du territoire et les acteurs institutionnels.

La participation des habitants est également essentielle à l'élaboration de ce projet.

Parce que le SCoT dessinera le futur cadre de votre vie quotidienne, chacun d'entre vous est invité à s'exprimer sur le devenir du territoire.

En assistant aux 4 réunions publiques prévues sur l'ensemble de la démarche.

En participant aux ateliers thématiques ouverts au grand public, dont l'information sera communiquée sur le site internet de la CCSP.

✉ scot@ccserreponcon.com

📄 Mme la Présidente, SCoT de Serre-Ponçon, Communauté de Communes de Serre-Ponçon - 6 impasse de l'Observatoire, 05200 Embrun.

Sur le registre au siège de la CCSP :
6 impasse de l'Observatoire 05200 Embrun.

COMMENT S'INFORMER ?

En consultant le site internet :
<https://www.ccserreponcon.com/competences/schema-coherence-territoriale-scot>

En consultant le dossier de concertation disponible au siège de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon :
6 impasse de l'Observatoire, 05200 Embrun.

PRINCIPAUX CONSTATS ET ENJEUX DU DIAGNOSTIC

Le territoire de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon



17 communes sur 2 départements



609 km² marqués par un relief conséquent



3 stations de sports de montagne et 2 stations classées tourisme



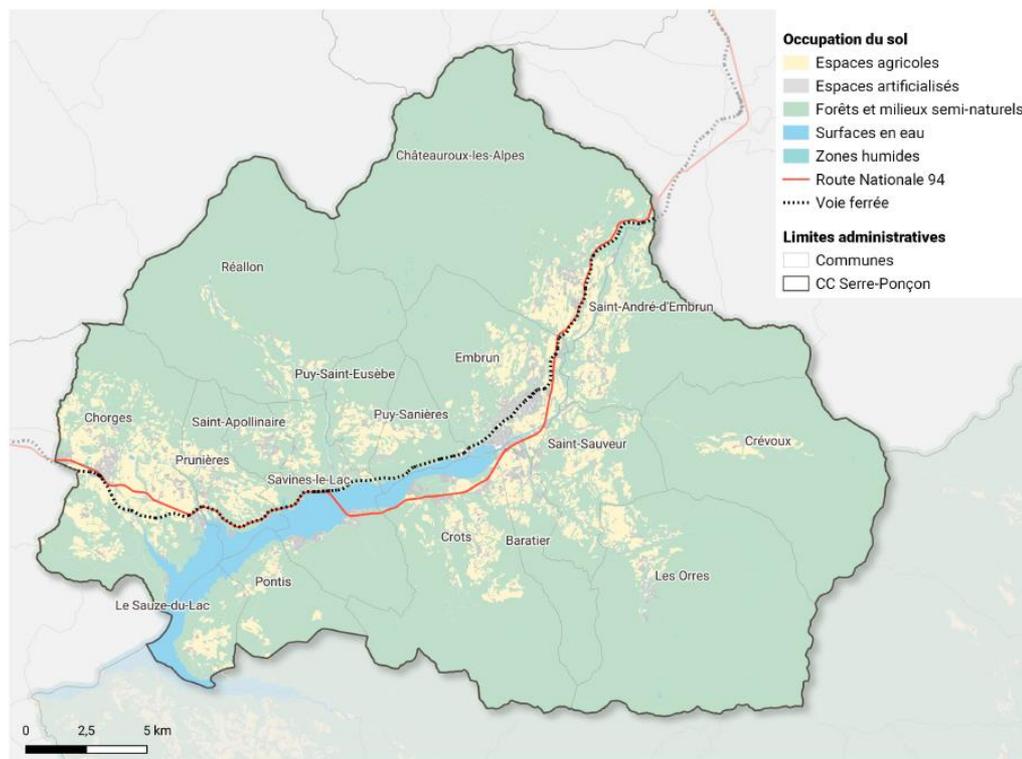
16 850 habitants



1 parc national (Les Écrins)



2 800 ha pour le lac de Serre-Ponçon soit le plus grand lac artificiel de France



CADRE DE VIE



Démographie



Logement



Equipements



Mobilité

La plus forte dynamique démographique du département

16 850 habitants en 2020

+ 1 100 habitants

+ 1,1% entre 2014 et 2020

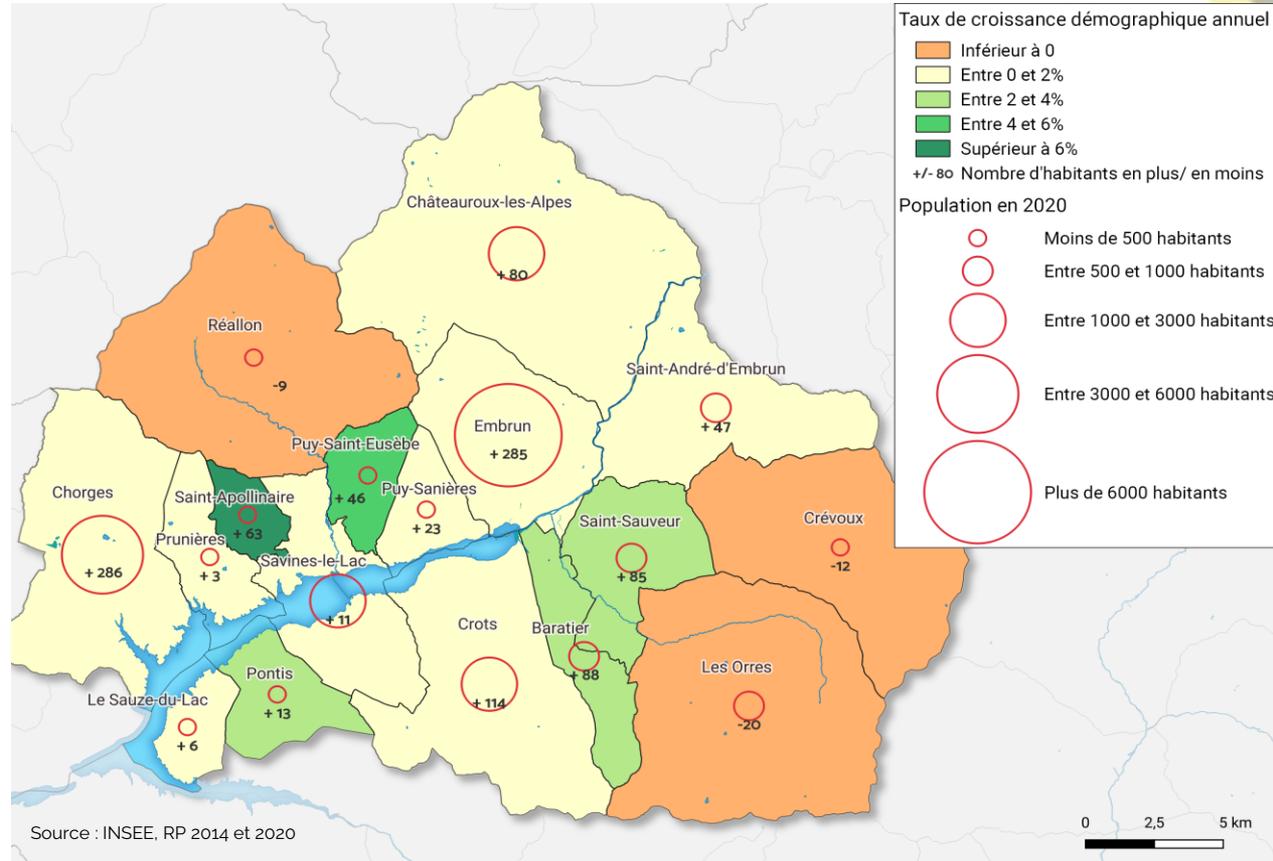
- 0,6%



- 1,6%



+ 0,1%



Une croissance portée par le solde migratoire

Un solde migratoire supérieur aux autres territoires

+ 1,4% entre 2014 et 2020

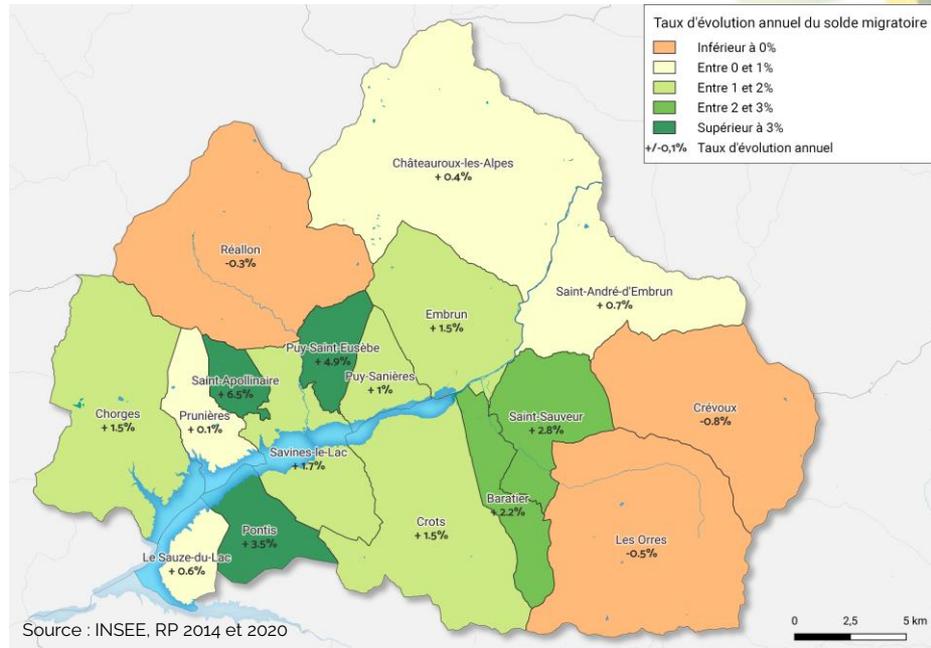
0%



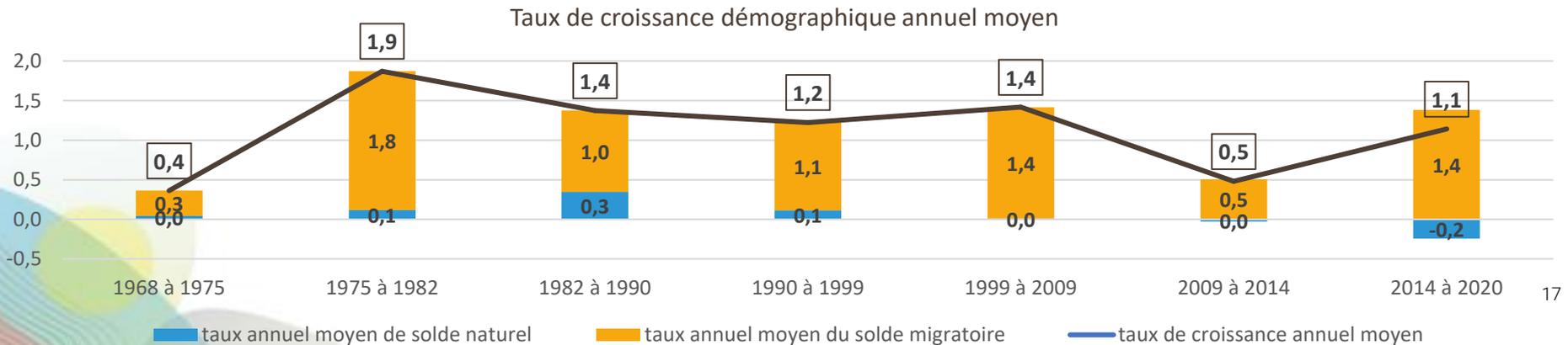
- 1,7%



+ 0,2%



Un afflux migratoire parmi les plus élevés des précédentes périodes



Un vieillissement de la population marqué



34,5% de la population a 60 ans ou plus

33,8%



29,5%

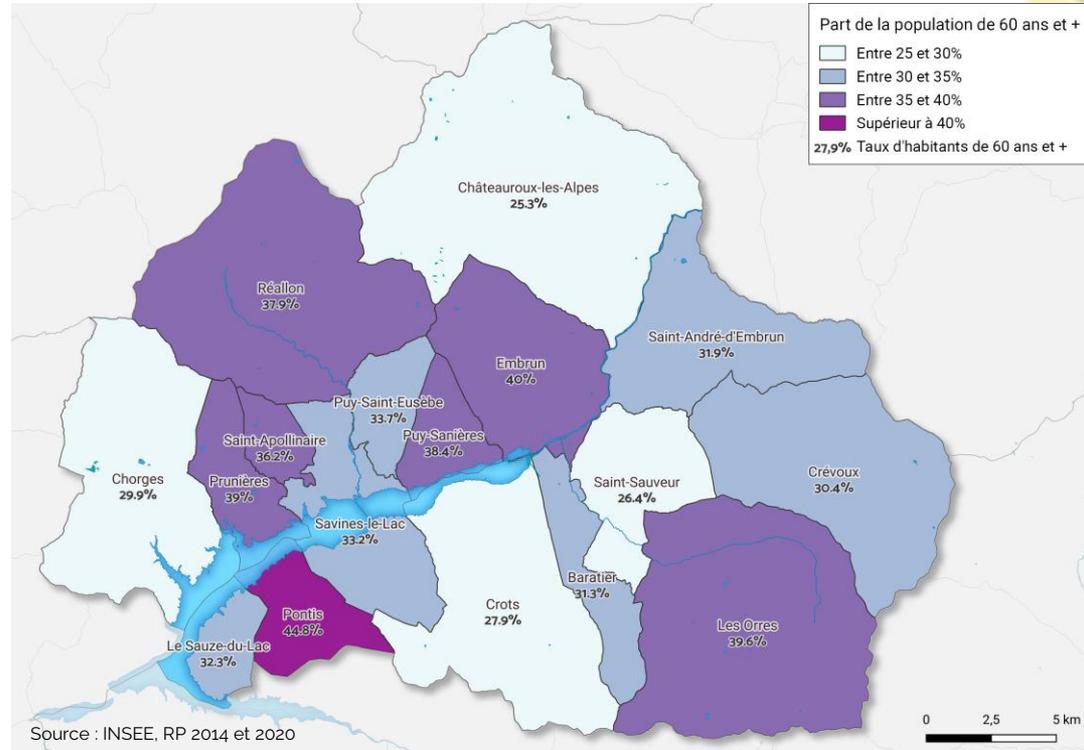
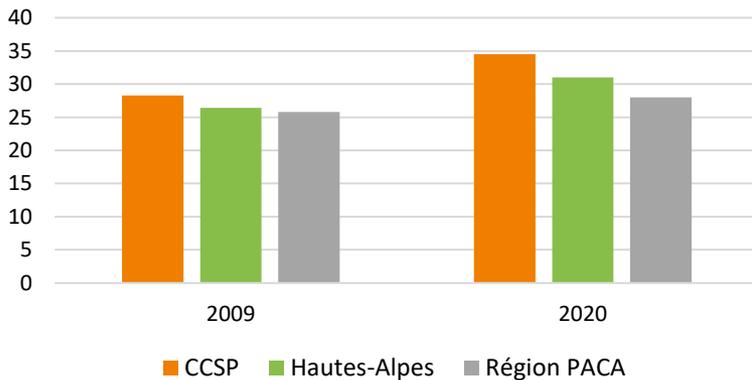


32,7%



Seule classe d'âge qui progresse depuis 2009 sur la CCSP

Evolution de la classe d'âge 60 ans et plus



Le nombre de ménages constitués d'une seule personne progresse fortement

2009

34,5%

2014

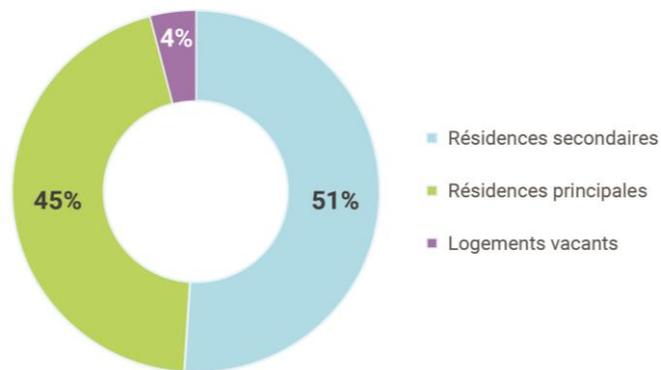
35,5%

2020

39,9%

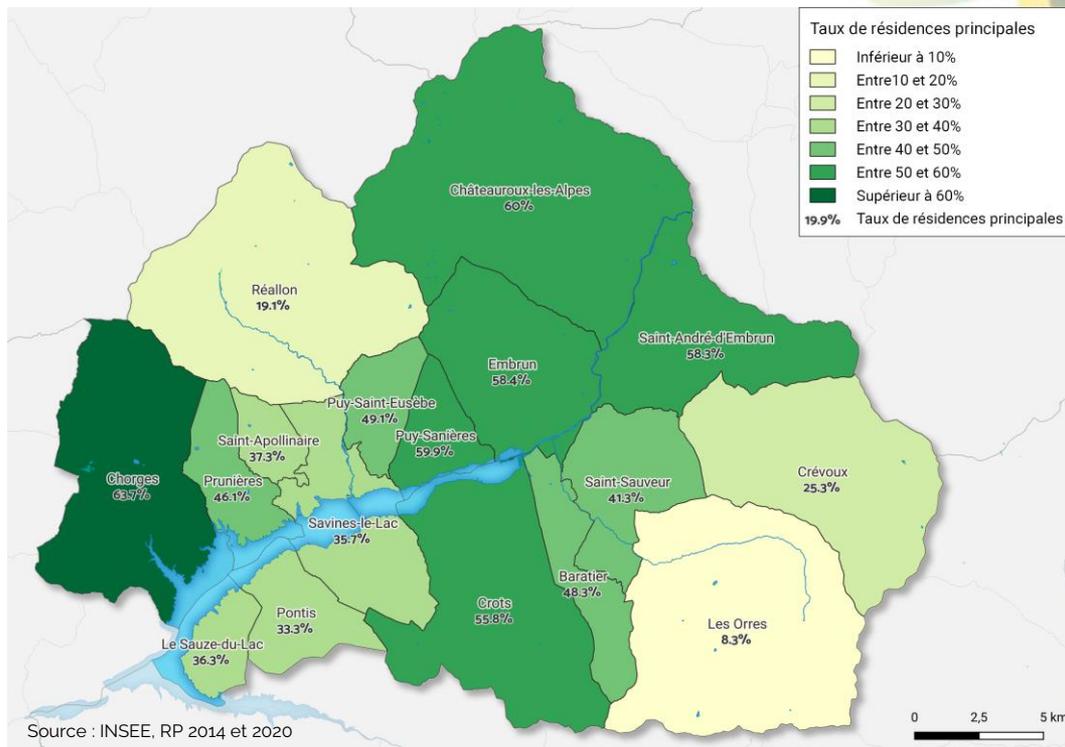
Un parc de logements dominé par les résidences secondaires

18 400 logements (RP 2020)

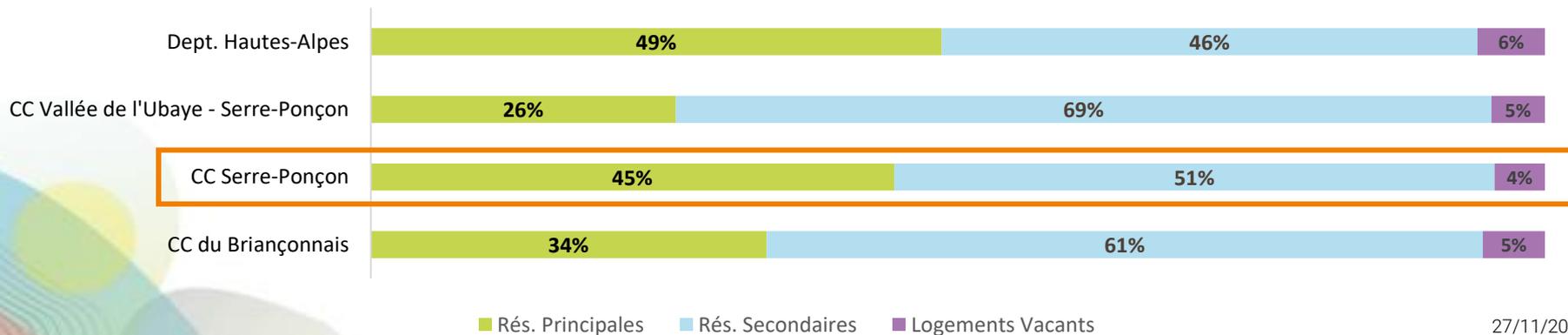


Répartition du parc de logements

Insee 2020



Mais une domination moins marquée qu'ailleurs...

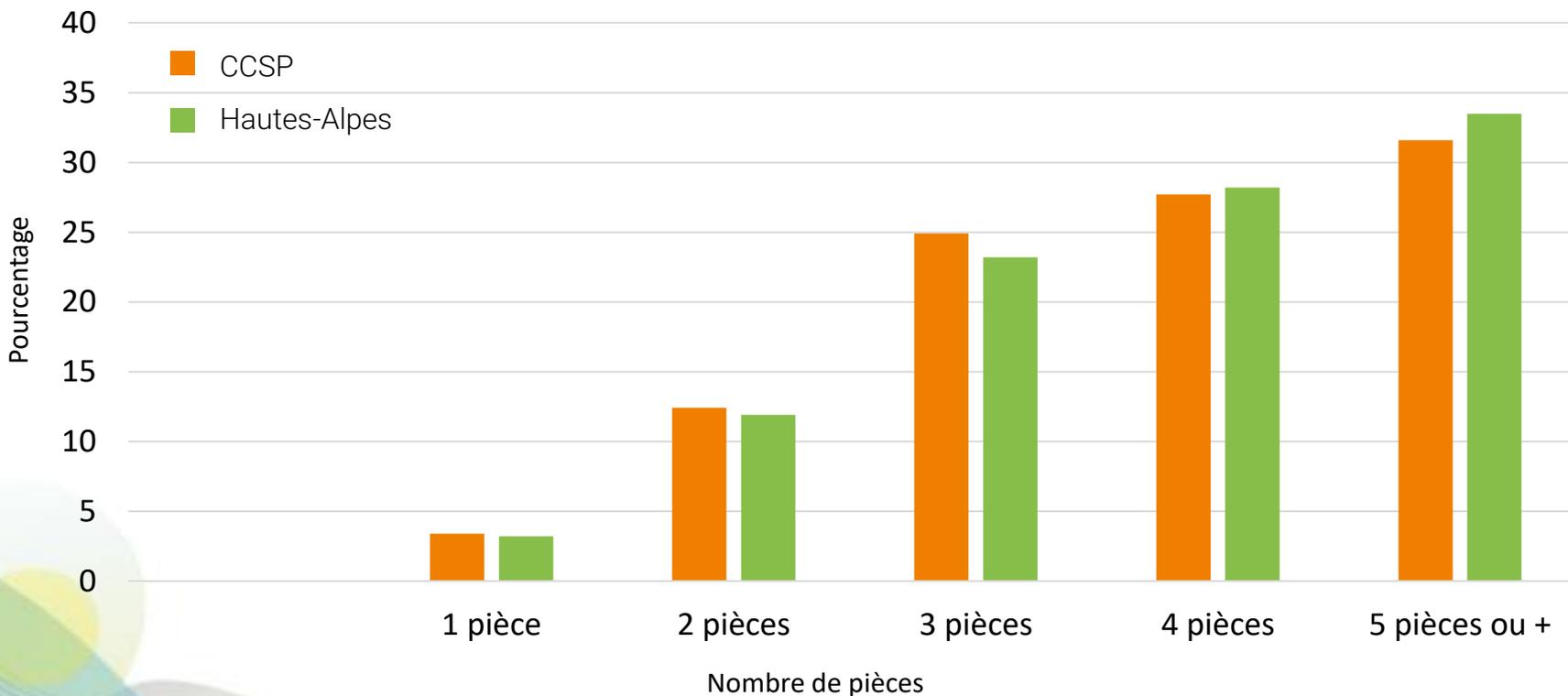


Un parc de logements en résidences principales composé majoritairement de grands logements

 **56,8%** Appartements

 **41,1%** Maisons

Typologie des résidences principales

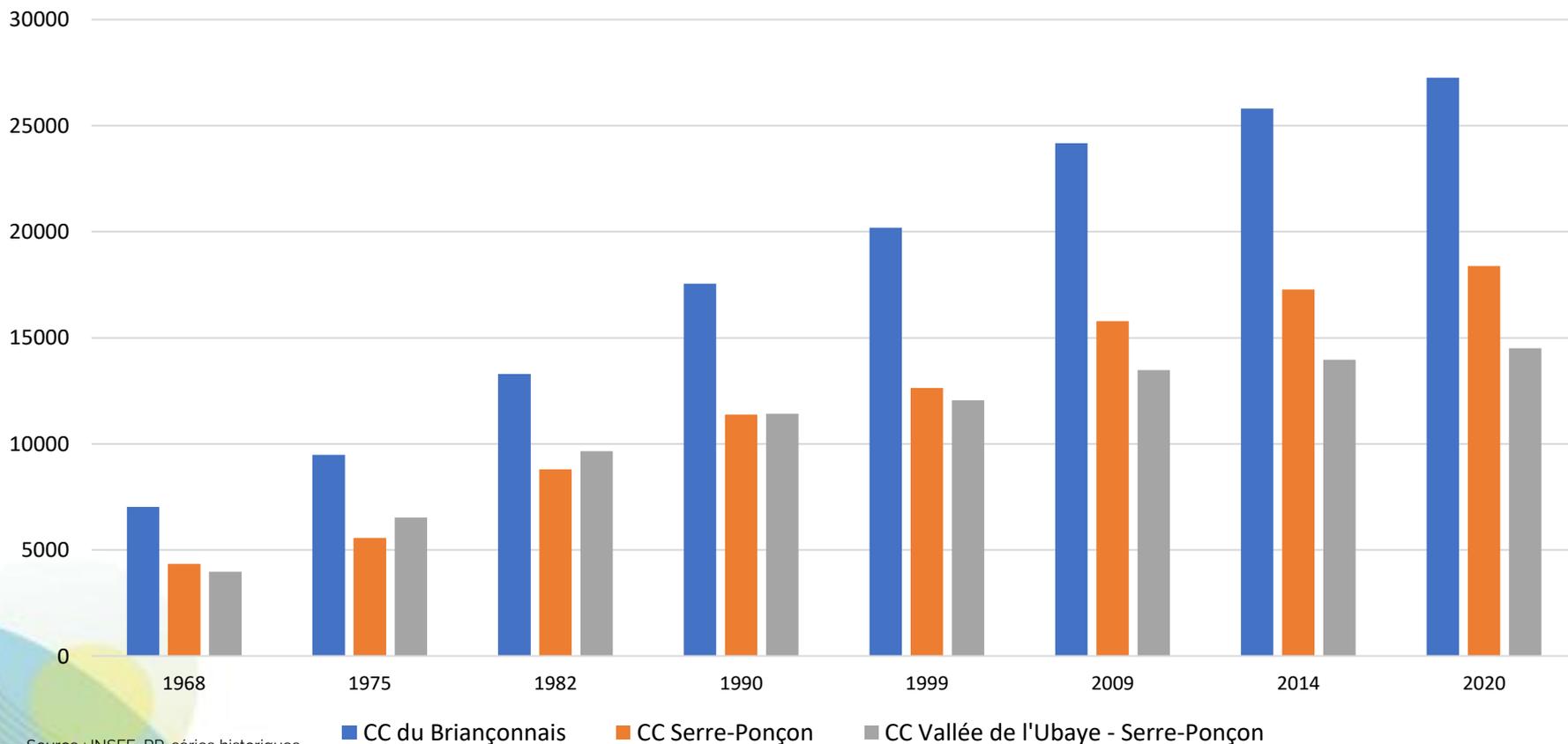


Un parc de logements en croissance

+1,6%/an de croissance de logements sur la CCSP

soit 1 000 logements supplémentaires en 6 ans (RP insee 2014-2020)

Evolution du parc de logements

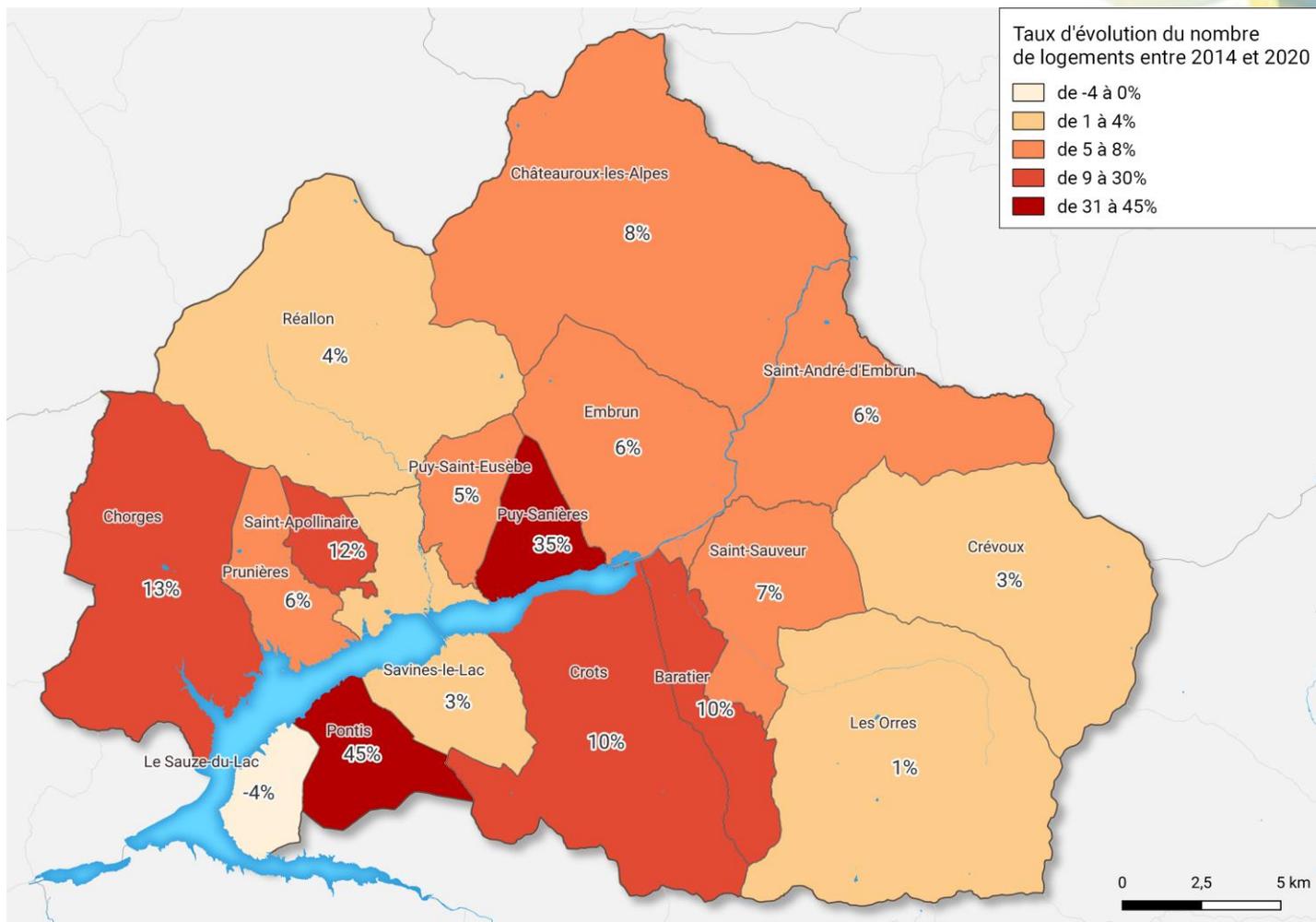


Source : INSEE, RP, séries historiques

Evolution du parc de logement / Dynamique communale

1 100 logements supplémentaires
entre 2014 et 2020

Embrun et Chorges concentrent près de 600 logements supplémentaires



Un marché immobilier dynamique dans un contexte de cherté des prix

- Un marché dynamique **porté par les transactions d'appartements**
- La CCSP représente plus **du tiers des transactions des Hautes Alpes**
- Des **prix d'acquisition parmi les plus élevés** des Hautes-Alpes, quel que soit le bien
- **Les retraités sont les 1^{er} acquéreurs suivis** par les actifs puis les familles.
- Les nouveaux acquéreurs recherchent : des terrains constructibles, des logements existants à l'accession et enfin des logements locatifs.
- Les T3 sont très demandés au même titre que les petits logements (studios et T2)

Un contexte immobilier tendu pour les locaux, à l'accession comme à la location

Un marché immobilier en résidence principale fortement concurrencé par le marché du logement touristique.

Un parc locatif insuffisant

987 logements locatifs sociaux

dont 845 collectifs (85,6%)

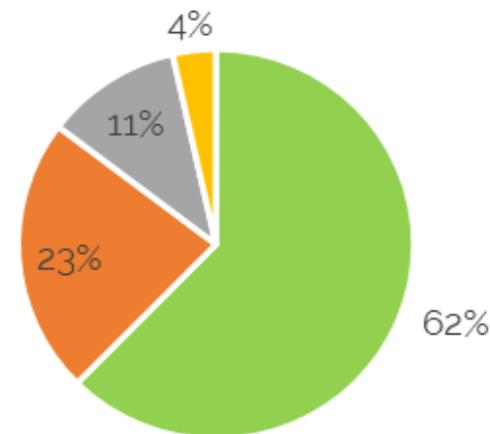
- **10 communes avec du logement social**
dont 4 avec un parc supérieur à 30 logements : Embrun (639), Chorges (162), Savines-le-Lac (62) et Les Orres (39)
- **Des livraisons faibles ces dernières années.**

92 logements communaux

dont 30 à Châteauroux-les-Alpes et 15 aux Orres

Parc Privé Potentiellement Indigne

- 410 résidences principales (5,5% du parc privé)
- Environ 700 personnes vivant potentiellement dans des logements indignes
- Plus de la moitié des personnes vivant dans ce parc sont des personnes de plus de 60 ans



- Propriétaire
- Locataire du parc privé
- Locataire du parc social
- Logé gratuitement

Près de 34% de locataires sur la CCSP tandis qu'au niveau national ce pourcentage est de 41%.

Sources

Ministère de l'écologie, Carte des loyers, 2022 (ecologie.gouv.fr)

RPLS 2021, Parc locatif social de la CCSP

Synthèse des rencontres, Phase 1 de l'étude pré-opérationnelle OPAH

Une offre en équipements et services concentrée sur Embrun, Chorges, Savines-le-Lac et Les Orres



Temps d'accès aux équipements sportifs

(stade, gymnase, piscine, plateau multisport, salle polyvalente,...)



15mn en voiture : environ 98% des habitants



10 mn à pied : environ 51% des habitants



Temps d'accès aux équipements culturels

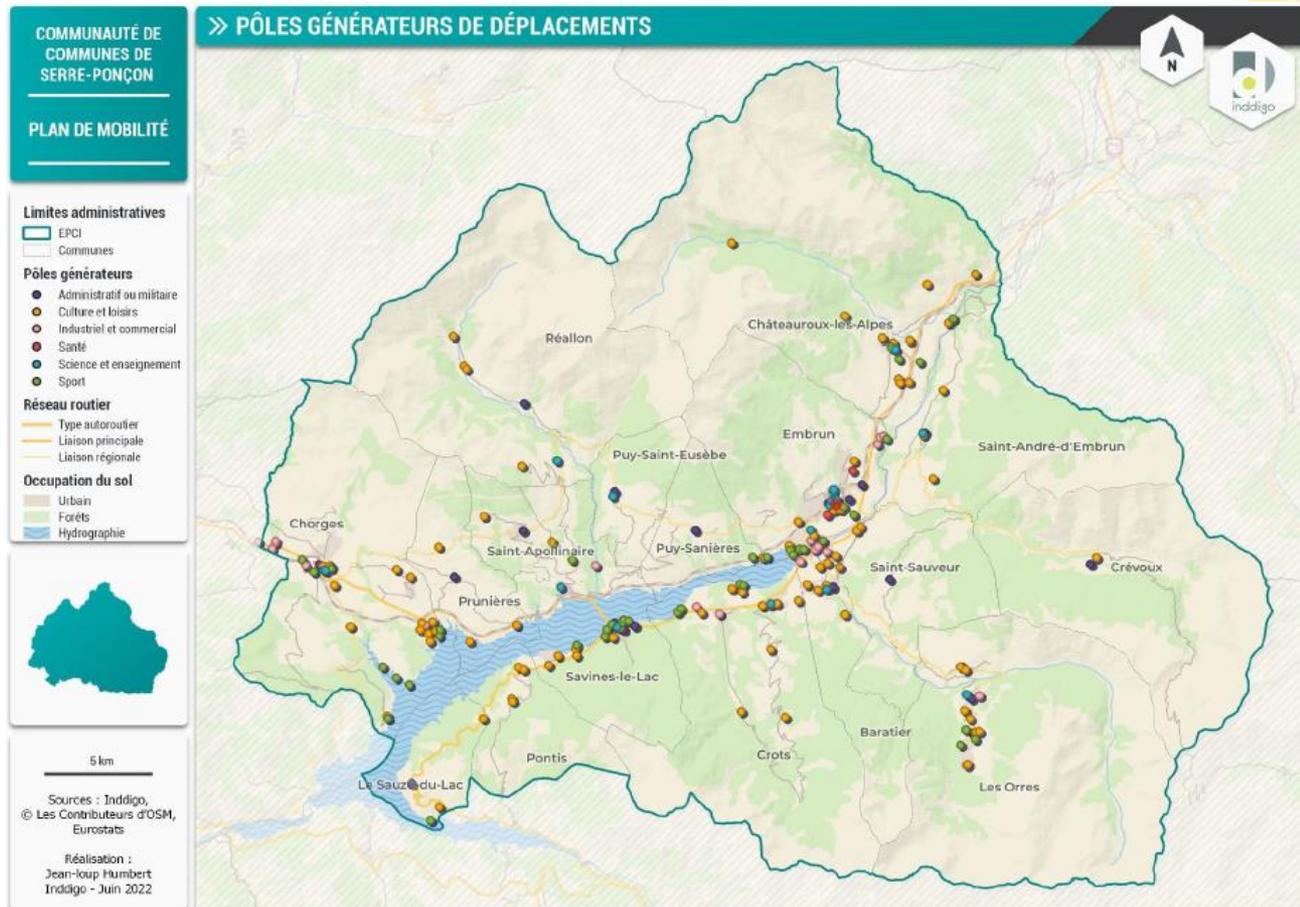
(bibliothèques, cinémas, musées)



15mn en voiture : environ 99% des habitants



10 mn à pied : environ 49% des habitants



Sources : Extrait du PDMS – Annexe diagnostic CCSP- INDDIGO juillet 2022



Temps d'accès à l'hôpital

15mn en voiture : Environ 59% des habitants

Une mobilité essentiellement interne pour les déplacements vers le travail et les lieux d'études



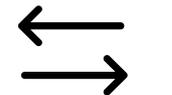
72% des déplacements domicile-travail sont internes



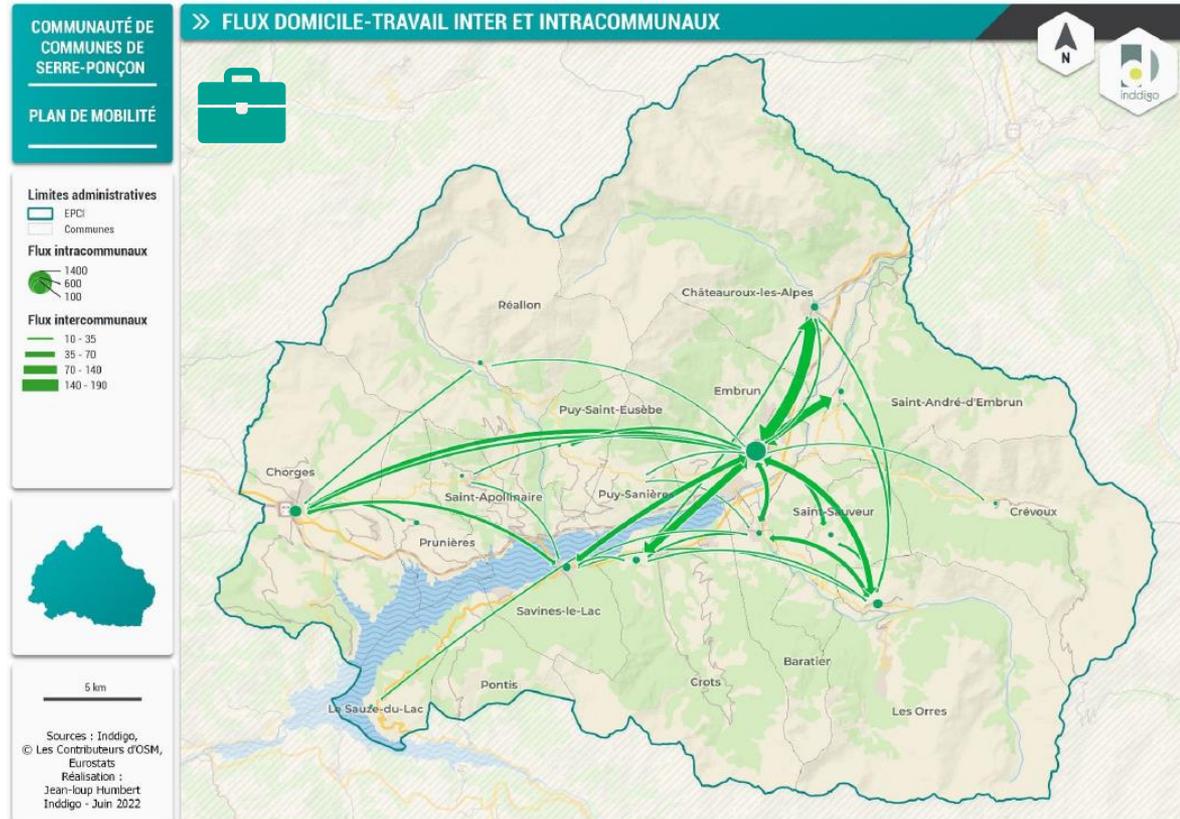
57% des déplacements domicile-travail internes sont intra communales



19% des emplois de la CCSP sont occupés par des non-résidents



Gap, Guillestre, Briançon et la Bâtie-Neuve sont les communes avec lesquelles le territoire a le plus d'échanges domicile-travail



2 800 élèves scolarisés sur le territoire dont 79% sont des résidents
 → principalement scolarisés à Embrun qui accueille également dans ses établissements scolaires près de 500 élèves ne résidant pas au sein de la CCSP

... et majoritairement effectués en voiture



80% des déplacements domicile-travail internes sont effectués en voiture

(données INSEE Mobpro 2020)



2% des déplacements domicile-travail internes sont effectués en transport en commun

(données INSEE Mobpro 2020)



2% des déplacements domicile-travail internes sont effectués en vélo

(données INSEE Mobpro 2020)



Le covoiturage est peu sollicité

→ 16 aires de covoiturage (formelles ou informelles)

Parts modales des déplacements internes

	CC de Serre-Ponçon	CC du Briançonnais
Voiture	80%	73%
Marche	15%	20%
Transports en commun	2%	5%
Vélo	2%	2%
Deux-roues motorisés	- d'1%	- d'1%
Part des actifs internes ne se déplaçant pas	8%	6%

Source : Mobpro INSEE, 2020

Développer les alternatives à la voiture individuelle : une politique favorable aux plus modestes

1 415 ménages (**17,5 %**) des ménages en précarité énergétique à cause du coût des carburants

+41% de hausse du prix des carburants depuis 2020

Source : The Shift Project

Une offre de transports en commun sous-utilisée



2% des déplacements domicile-travail internes effectués en transport en commun

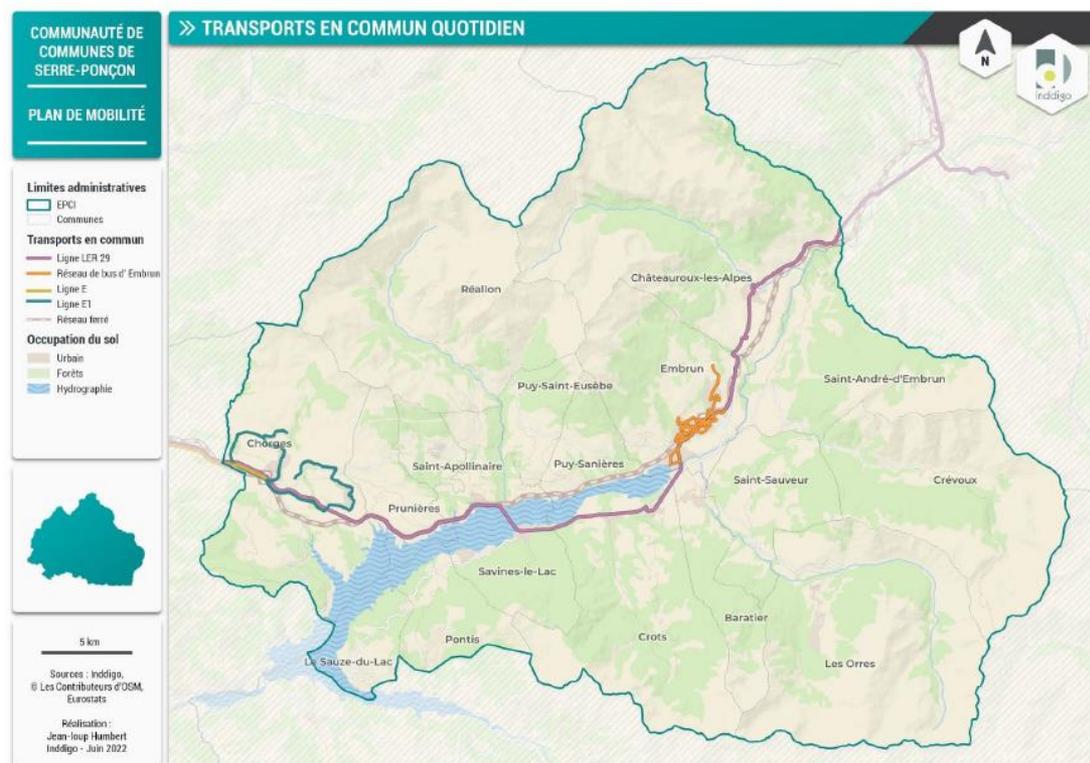
→ Seulement 5 communes desservies par le réseau régional

→ Service annuel à Embrun (5 navettes)

→ Une utilisation des transports en commun par les scolaires avec 26 lignes (un niveau de service limité en fréquence et en desserte)

→ Un réseau ferroviaire sous exploité et un manque de coordination avec les offres routières impactent l'usage du train et de l'autocar pour les déplacements du quotidien

→ Une offre globale qui manque de lisibilité pour les résidents comme pour les visiteurs (réseau local, régional, saisonnier)



	Réseau régional
Lignes à l'année	TER entre Gap et Briançon : dessert Embrun et Chorges
	LER entre Marseille et Briançon : dessert Chorges, Savines-le-Lac, Crots, Embrun, Châteauroux-les-Alpes
	26 lignes scolaires
	Ligne E entre Chorges et Gap
	Ligne E1 en rabattement sur la ligne E et la LER : dessert les hameaux des Andrieux et des Bernards à Chorges

Un potentiel de développement des modes actifs dans les déplacements utilitaires

Rappel : La mobilité domicile-travail est essentiellement une mobilité de proximité :
 → 57% des navettes domicile-travail internes à la CCSP sont intra communales



Le vélo est très attractif en tant que loisir sportif sur le territoire et a vocation à être développé dans ce sens

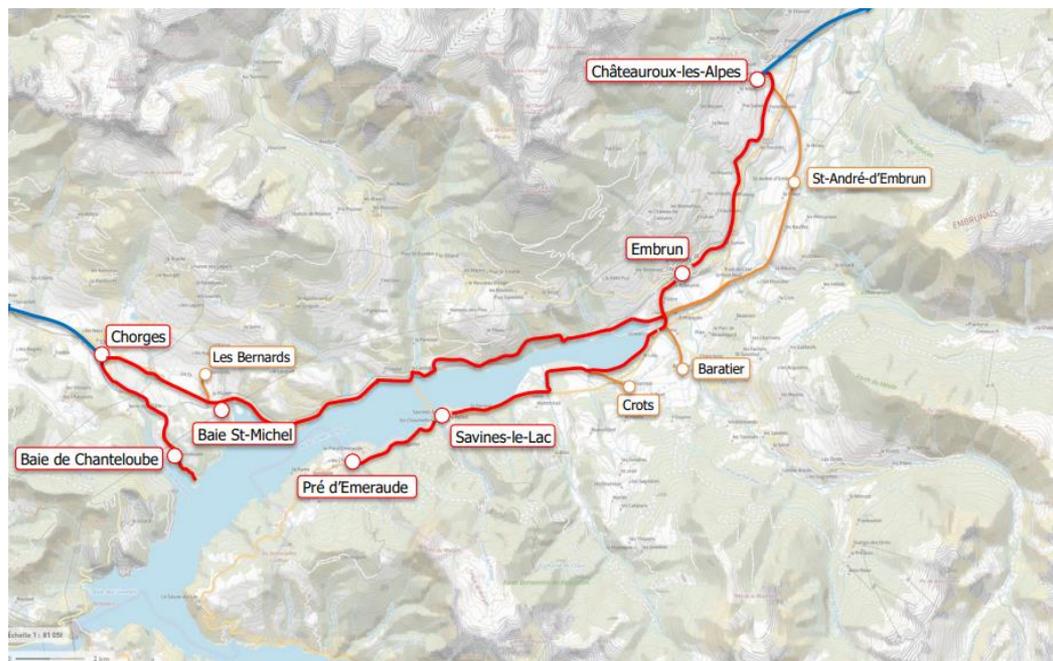
→ 8% de part modale du vélo pour se rendre sur son lieu de loisir

Beaucoup moins pour se rendre sur le lieu de travail :

→ 2% de part modale du vélo dans les flux domicile-travail internes à la CCSP



La qualité des cheminements est encore à améliorer malgré la présence de plusieurs aménagements attractifs, et le rattrapage progressif dans le cadre des travaux neufs



Liaisons identifiées au schéma cyclable

Axe Gap <-> Les Eyglies

Liaisons locales

→ Un itinéraire en cours de réalisation entre Savines-le-Lac et Embrun (déploiement des aménagements inscrits au schéma cyclable en cours)

Une offre insuffisante d'alternative à la voiture pour accéder aux sites touristiques



91% des visiteurs accèdent au territoire en voiture ou en camping-car (*enquête PDMS*)

→ Impact sur la circulation (saturation des voies)

→ Impact sur le stationnement

La provenance des touristes est assez disparate avec une part importante de visiteurs de

→ la Région AURA

→ la Région Sud

→ de l'Île de France

3% de part modale pour le train (*enquête PDMS*)

Malgré une offre de liaisons ferroviaires avec Briançon, Gap, mais également Marseille, Valence et Paris

Une offre intéressante de solutions alternatives une fois sur site (navettes) :

→ La desserte hivernale de la station des Orres

→ Liaisons depuis Chorges et Embrun vers les stations de Crévoux et de Réallon

Le service de navettes d'Embrun est régulièrement saturé en période estivale

→ avec une moyenne de 150 à 350 voyages par jour

- **Maintenir la dynamique démographique en respectant la limitation de la consommation d'espace**
- **Anticiper et préparer le vieillissement de la population** (logements, accessibilité des équipements et des services, offre de soins...).
- **Améliorer l'accueil de populations jeunes et actives pour pérenniser les équipements et les activités du territoire.**
- **Répondre aux besoins de parcours résidentiels des habitants** (jeunes actifs, nouveaux arrivants, saisonniers, personnes âgées)
- **Renforcer la desserte interne ainsi que la grande accessibilité de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon.**
- **Accompagner le développement d'offre alternative à la voiture** (transports en commun, covoiturage, intermodalité...) **pour tous les déplacements.**
- **Améliorer la qualité des espaces publics pour faciliter et sécuriser les déplacements de proximité en modes actifs** (marche, vélo...).
- **Développer et promouvoir un accès aux stations et sites touristiques sans voiture.**

DYNAMIQUES TERRITORIALES



Développement économique



Tourisme



Activités agricoles

Un tissu économique en croissance

6 140 emplois en 2020

+ 530 emplois

supplémentaires entre 2014 et 2020

+ 9,5% entre 2014 et 2020

- 6,1%



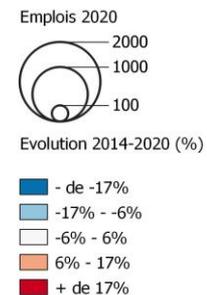
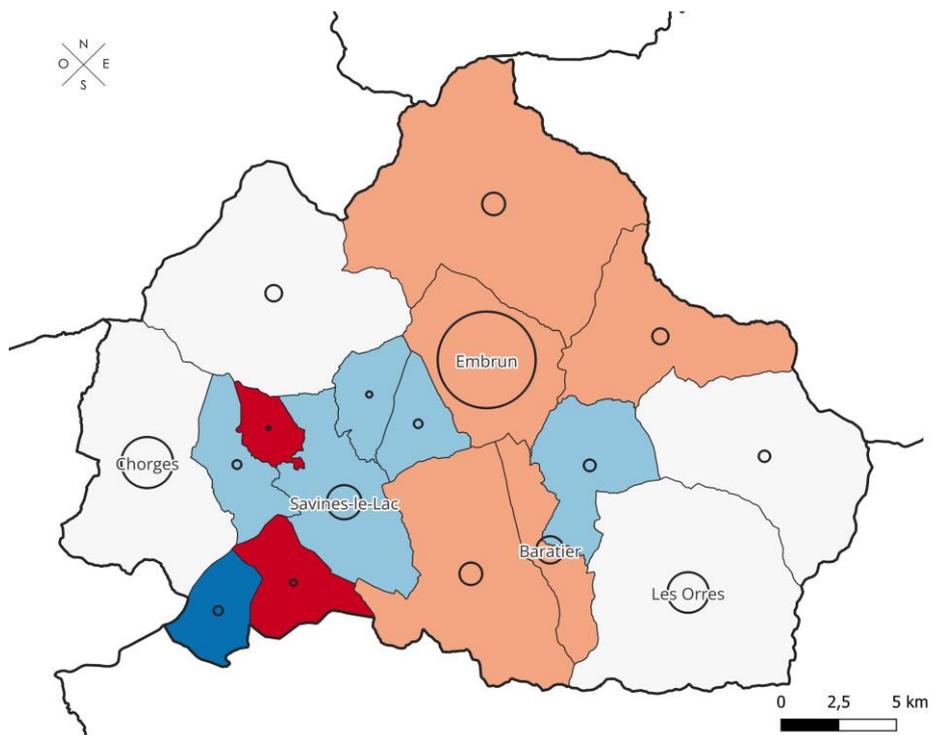
- 5,4%



- 0,7%



Emplois en 2020 et Evolution entre 2014 et 2020



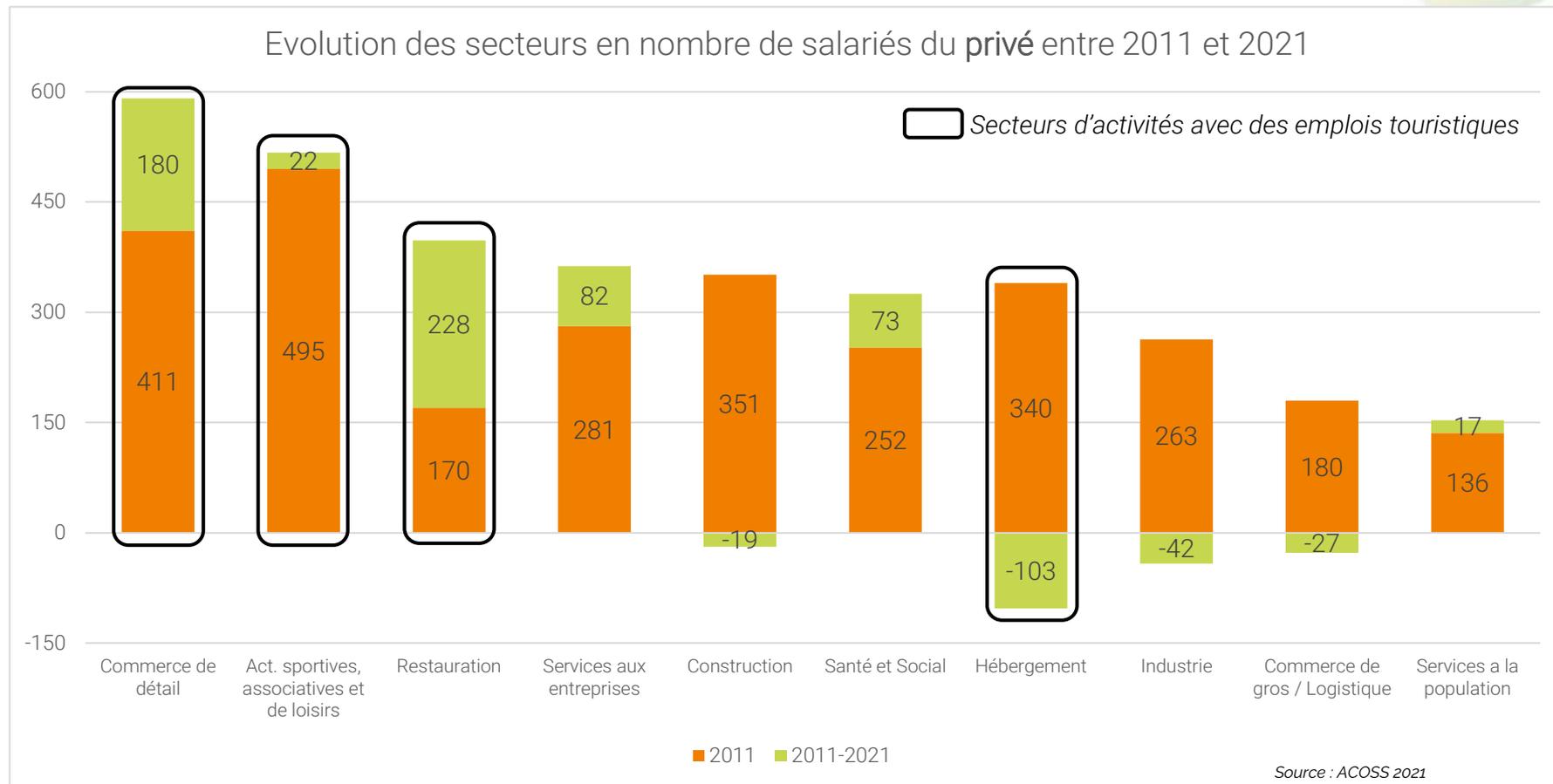
Source : INSEE, 2023

Evolution de l'emploi par grands secteurs

	Evo 2014-2020 (%)
Agriculture	-10%
Industrie	12%
Construction	15%
Commerce, transports, services	11%
Adm publique, enseign, santé, social	9%

90% des emplois de la CCSP sur **5 communes**

Des domaines porteurs en forte croissance



La croissance du commerce de détail a été portée par les supermarchés (+67 postes) et les articles de sport (+51)

La « restauration de type rapide » a connu une croissance de +200% (+48) et celle dite « restauration traditionnelle » de +174% (+174)

La forte baisse de l'emploi dans l'hébergement ne concerne ni les hôtels ni les campings mais plutôt les résidences de tourisme.

La crise COVID: un impact lourd sur l'économie alpine

 **+ 14,5%** d'emplois salariés privés entre 2011 et 2021

+ 4,4%



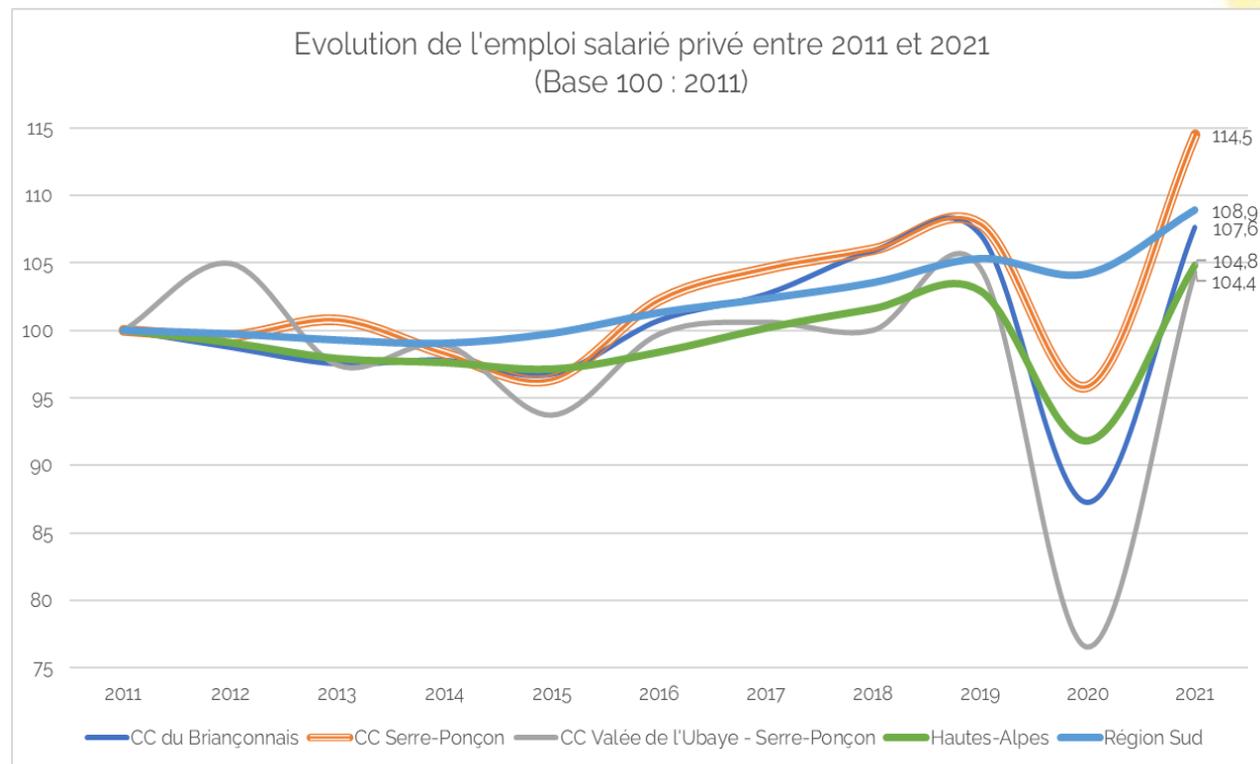
+ 7,6%



+ 4,8%



A l'instar des territoires alpins, la CC de Serre-Ponçon a subi de plein fouet les effets de la crise sanitaire et l'arrêt du tourisme mais son économie a rebondi assez rapidement.



Source : ACOSS 2021

Les domaines les plus impactés en 2020 par la crise sont aussi les domaines avec les plus gros gains d'emplois en 10 ans : le commerce de détail et la restauration

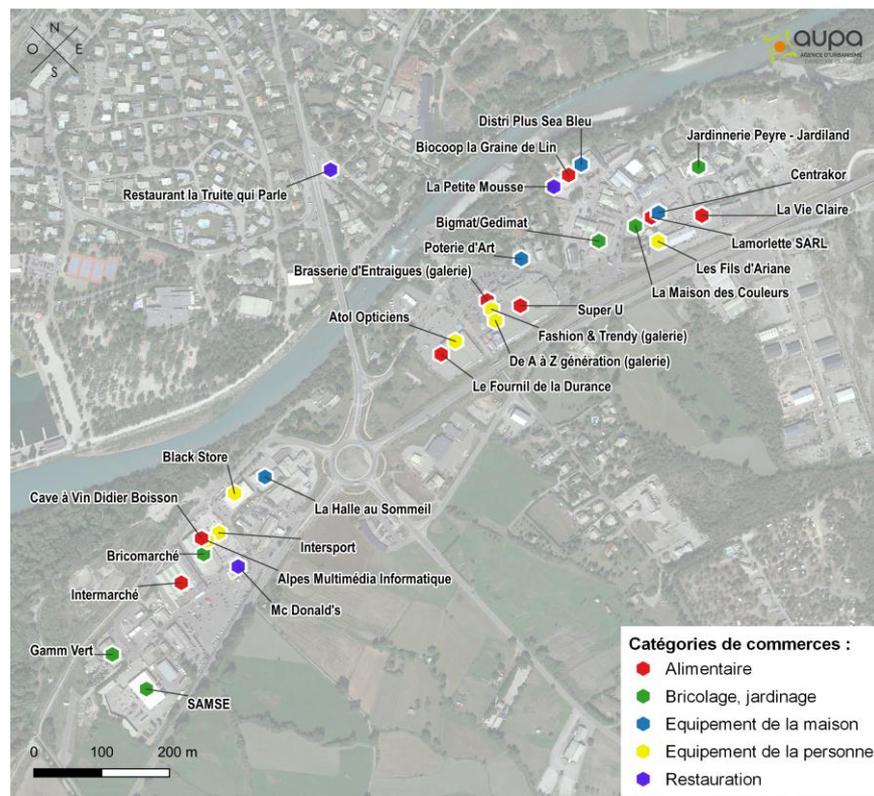
Des ZAE qui ne concentrent que 20% de l'emploi

- Seules 6 communes sur 17 abritent une ou plusieurs des 11 zones d'activité. Elles occupent 65 ha et concentrent entre 6 et 45% de l'emploi communal selon les cas.
- Les zones d'Embrun et Baratier sont à vocation commerciale
- La zone de Grand'Ile à Chorges est la seule à présenter un profil productif. Elle est aussi la ZAE la plus étendue avec 28 ha.

	Emplois salariés privé en ZAE	Emplois salariés privé 2018	% de l'emploi salarié privé en ZAE
Baratier	112	248	45%
Chorges	193	613	31%
Crots	31	87	36%
Embrun	217	1086	20%
Saint-André-d'Embru	11	64	17%
Savines-le-Lac	11	194	6%
Total général	575	3065	19%

Source : ACOSS, 2018 / SudFoncierEco, 2018

Recensement commercial des zones d'Entraigues et des Portes du Lac



2^{ème} destination touristique dans les Hautes-Alpes

2,8 millions de nuitées en 2019, soit 17 % du total départemental.

468 000 nuitées de touristes internes des Hautes-Alpes

75% de Français, dont 35% de la région PACA et 23% des Bouches du Rhône

Répartition temporelle des nuitées :

- Très forte fréquentation sur la période estivale avec **plus d'un million de nuitées en juillet-août**
- Fréquentation importante sur la période hivernale avec **plus de 850 000 nuitées entre décembre et mars** et un pic à **279 000 nuitées** durant le mois de février.

Répartition géographique des nuitées :

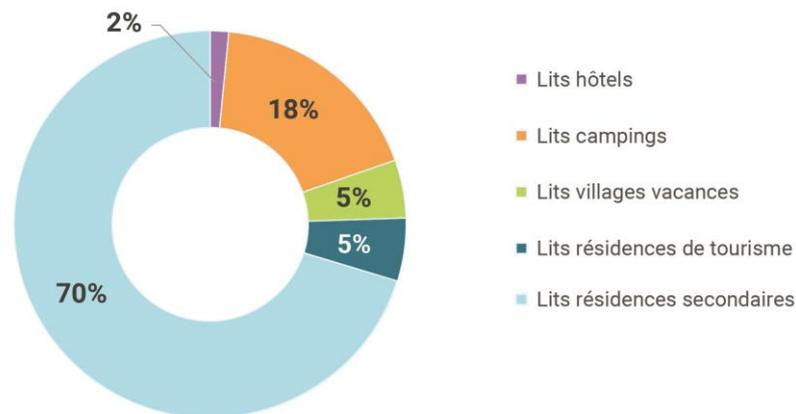
- Relativement étendue sur l'ensemble du territoire pendant l'été, avec une concentration plus forte autour du lac
- Beaucoup plus concentrée sur les trois stations de sports et de loisirs de montagne durant la période hivernale

C'est la diversité de l'offre touristique qui permet au territoire d'être la seconde destination des Hautes Alpes (1 850 000 nuitées en haute saison et 1 million en basse saison)

Les résidences secondaires : 70% de l'offre d'hébergement

67 000 lits touristiques

Les résidences secondaires sont localisées principalement **aux Orres (33%)** et à **Embrun (22%)**

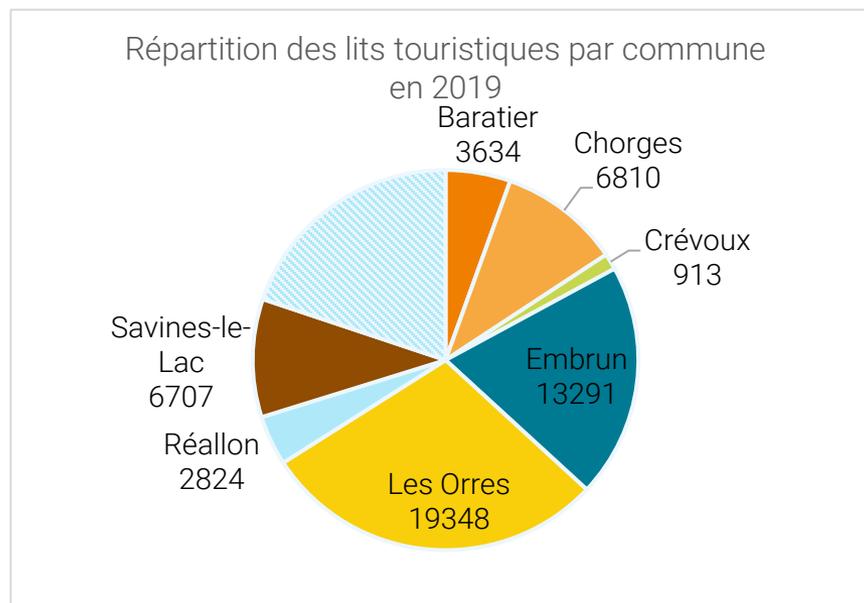


Répartition des lits touristiques par type d'hébergement

Insee 2019

66% de l'offre totale de lits est concentrée sur les **4 communes** de Chorges, Embrun, Les Orres et Savines-le-Lac.

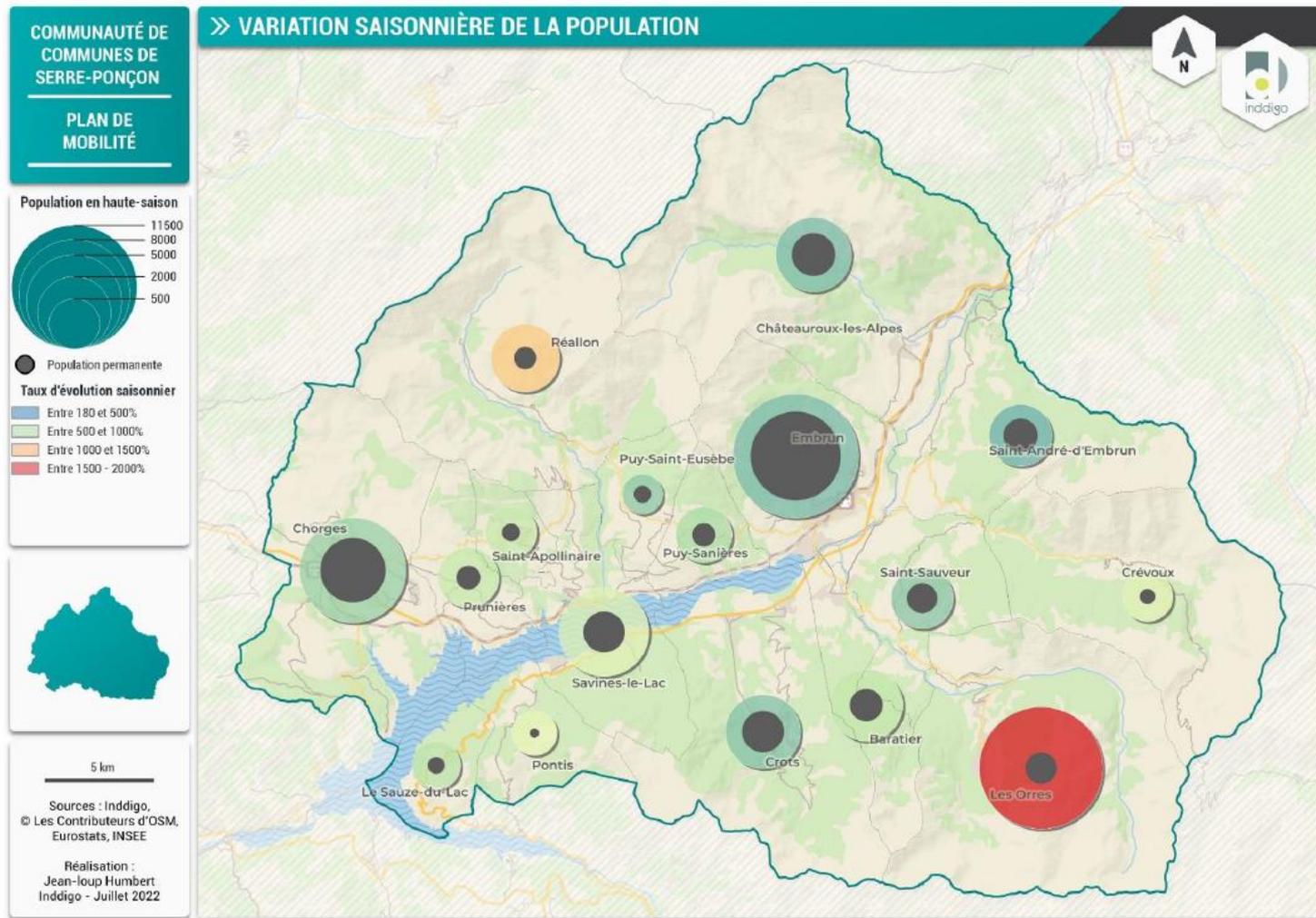
35% des lits touristiques situés dans les 3 stations de montagne



Une population multipliée par 5 en haute saison

Un parc de logement et d'hébergement touristique permettant de **multiplier par près de 5 la population présente** sur la CC de Serre-Ponçon en haute saison.

Dans les Hautes-Alpes ce multiplicateur ne dépasse par 3,5





Un territoire agro-pastoral

Une identité agricole marquée

30 550 ha de terres agricoles et de pâturages > 49% de la CCSP

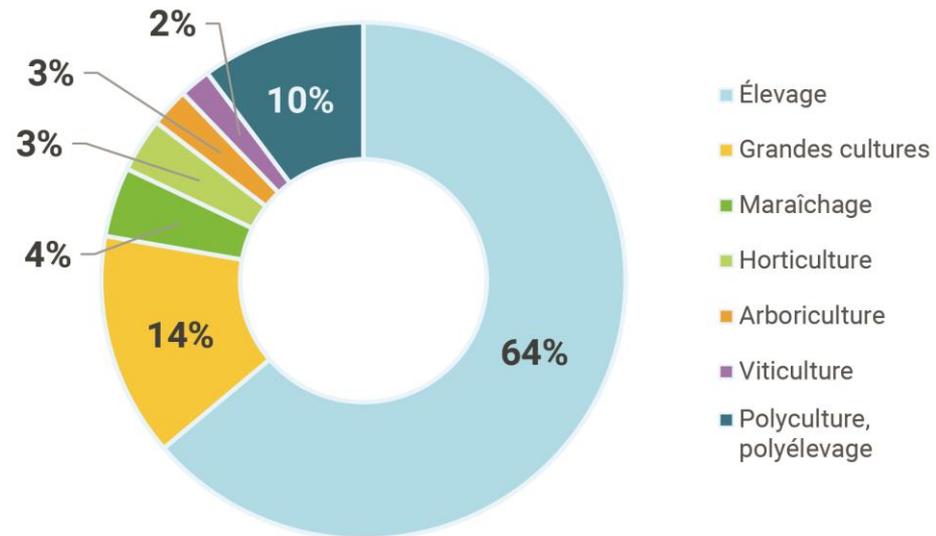
220 exploitations

464 emplois

L'élevage, une filière prépondérante mais fragile

97% des surfaces, 64% des exploitations

20 % d'exploitations en agriculture biologique



Répartition des exploitations agricoles par orientations principales

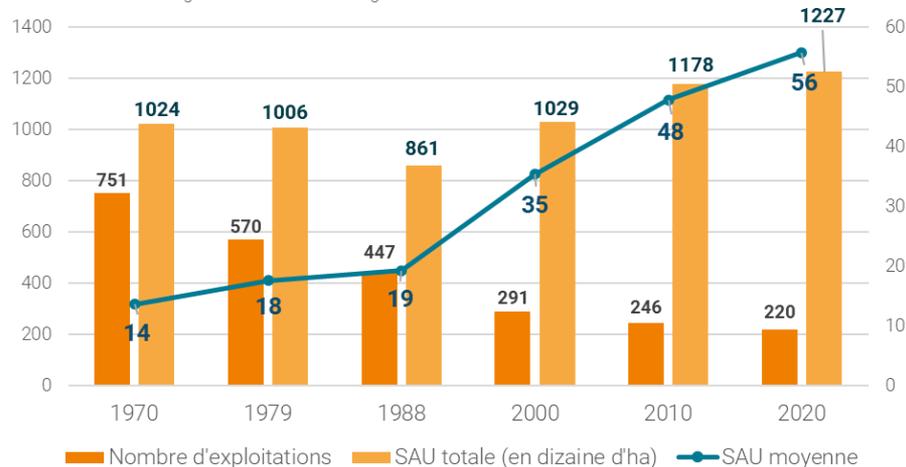
RGA 2020



Un monde agricole qui évolue

- **Des fermes « familiales » en régression au profit de grandes exploitations**
- **Une profession qui rajeunit ...**
 - **47,6 ans** de moyenne d'âge
 - 1 exploitant sur 3 à moins de 40 an
- **Des productions locales qui s'écoulent majoritairement via des circuits longs**
(grande distribution, export à l'international).
- **Un accès au foncier problématique**
avec des demandes d'installations qui n'aboutissent pas faute de foncier disponible.

Evolution du nombre d'exploitations et de la SAU depuis 1970 Source : Agreste - Recensement agricole 2020



Sources

Surfaces : RPG 2020, Agence de services et de paiement

Exploitations : RGA 2020, Agreste

Diagnostic agricole et foncier intercommunal prospectif de l'Embrunnais (octobre 2019)

- Développer l'économie « productive » et optimiser le potentiel d'accueil des espaces d'activités
- Contenir le développement commercial périphérique et favoriser le commerce de centre-ville.
- Adapter les activités touristiques au changement climatique.
- Répondre aux besoins d'hébergements touristiques et améliorer leur qualité.
- Diversifier l'offre pour tendre vers un tourisme 4 saisons, notamment en améliorant la complémentarité entre le lac et les stations de montagne.
- **Préserver le foncier agricole, particulièrement les surfaces agricoles stratégiques** (surfaces irriguées, mécanisables...), pour permettre le bon fonctionnement des exploitations et leur développement.
- Pérenniser et renforcer les atouts de l'agriculture locale notamment l'irrigation

TRANSITIONS ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE

Climat local et changement climatique

Milieu physique et occupation des sols

Enjeux paysagers



Climat local et changement climatique

→ Climat très variable sur l'intercommunalité

- Climat typique méditerranéo-montagnard
- Le territoire est considéré fortement vulnérable : les climats méditerranéens et montagnards sont les plus sensibles au changement climatique

→ Adapter le territoire et l'urbanisme aux nouvelles contraintes climatiques et à leurs conséquences

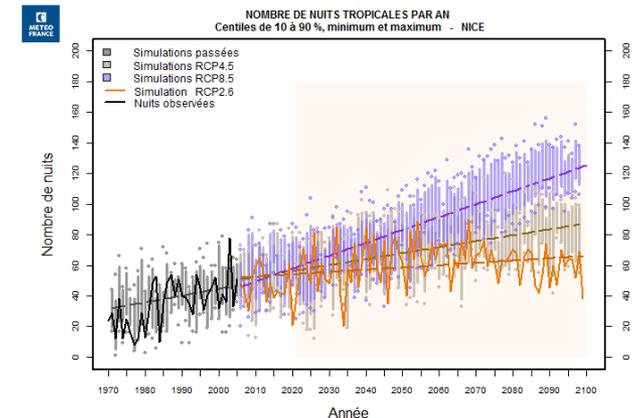
- Augmentation de la température moyenne, des périodes caniculaires et modification des régimes pluviaux
- Les phénomènes météorologiques se retrouvent décalés ou intensifiés (canicules, sécheresses, pluies, tempêtes)
- Les secteurs exposés aux risques naturels s'étendent (incendie, RGA, inondations), les conflits sur l'eau augmentent, les écosystèmes notamment forestiers sont fragilisés ainsi que les productions agricoles.

Tendances moyennes des températures :

- Hiver : + 0,2° C par décennie
- Été : + 0,4 à 0,5° C par décennie

Tendances moyennes des nuits chaudes :

- **Années 60** : de 10 à 15 nuits
- **Années 2000** : 40
- **Années 2085** :
 - Scénario « Laisser faire » : 125 nuits
 - Scénario « Médian » : 75 nuits
 - Avec politique climatique : 50 nuits



Milieu physique et occupation des sols

→ Préserver la naturalité du territoire :

- Les forêts et milieux semi-naturels représentent 83% de la superficie
- les espaces agricoles (10%), les espaces artificialisés (3,4%), les plans d'eau et zones humides (3,5%).
- Enjeu très fort de préservation des espaces naturels et forestiers face à l'artificialisation

→ Préserver la richesse patrimoniale

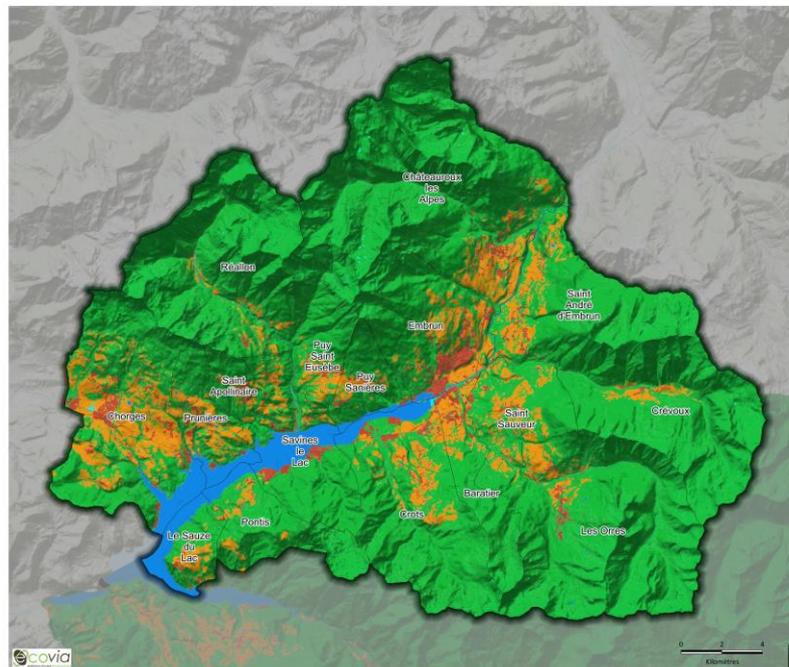
- 53% du territoire couvert par le Parc National des Ecrins, 4 sites Natura 2000, 3 Espaces Naturels Sensibles...

→ Préserver la fonctionnalité écologique du territoire

- 73 zones humides couvrant 1 630 ha soit 3% du territoire

SCHEMA DE COHERENCE
TERRITORIALE (SCoT)
CC Serre-Ponçon

OCCUPATION DU SOL

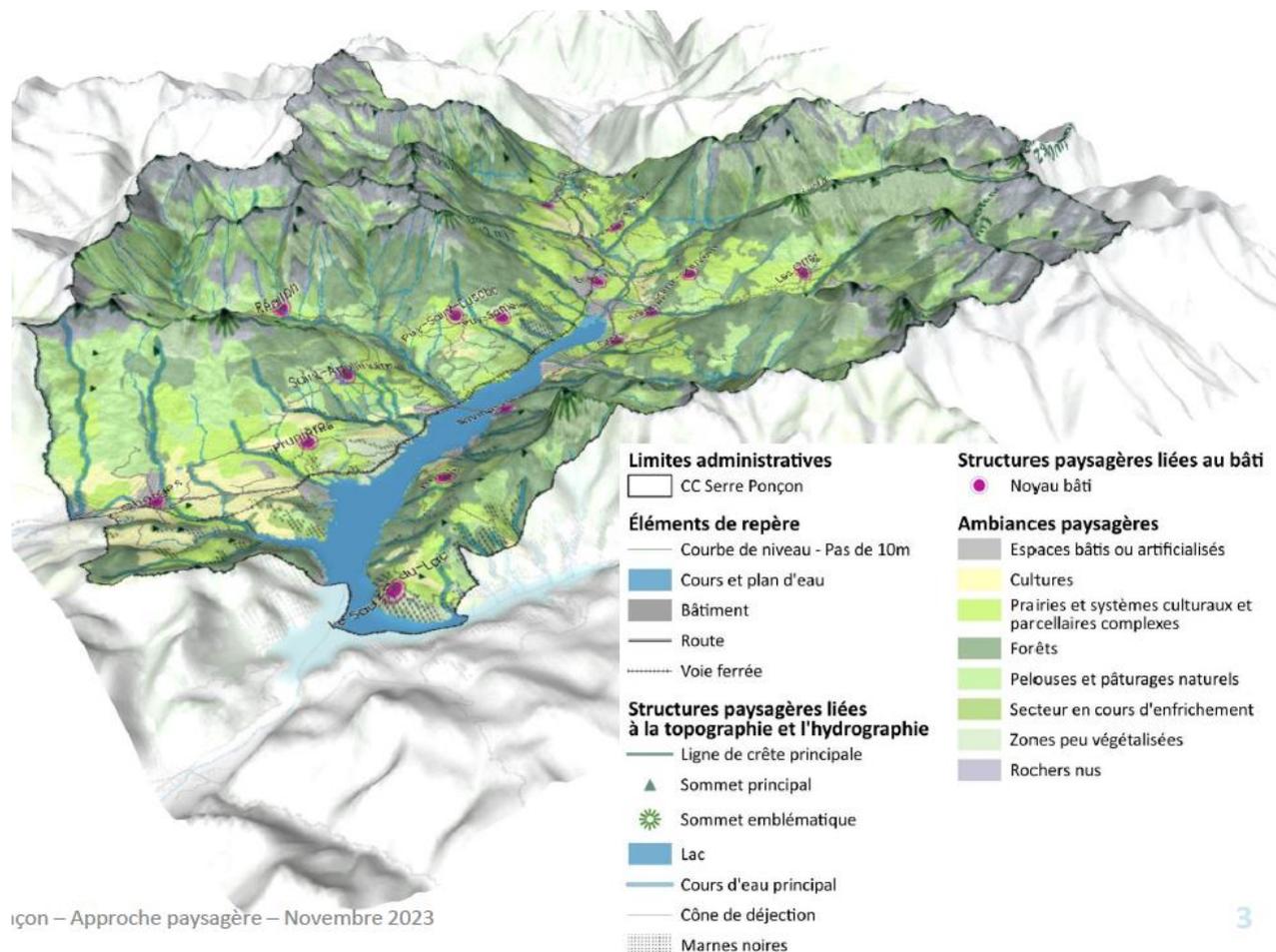


Limites administratives
CC Serre-Ponçon
Limites communales

Occupation du sol en 2018
Forêts et milieux semi-naturels
Espaces agricoles
Espaces artificialisés
Surfaces en eau
Zones humides

Réalisation : Ecovia 2023.
Source : DCS GE
Fond: BD ALTI, ESRI World Topo

Enjeux paysagers



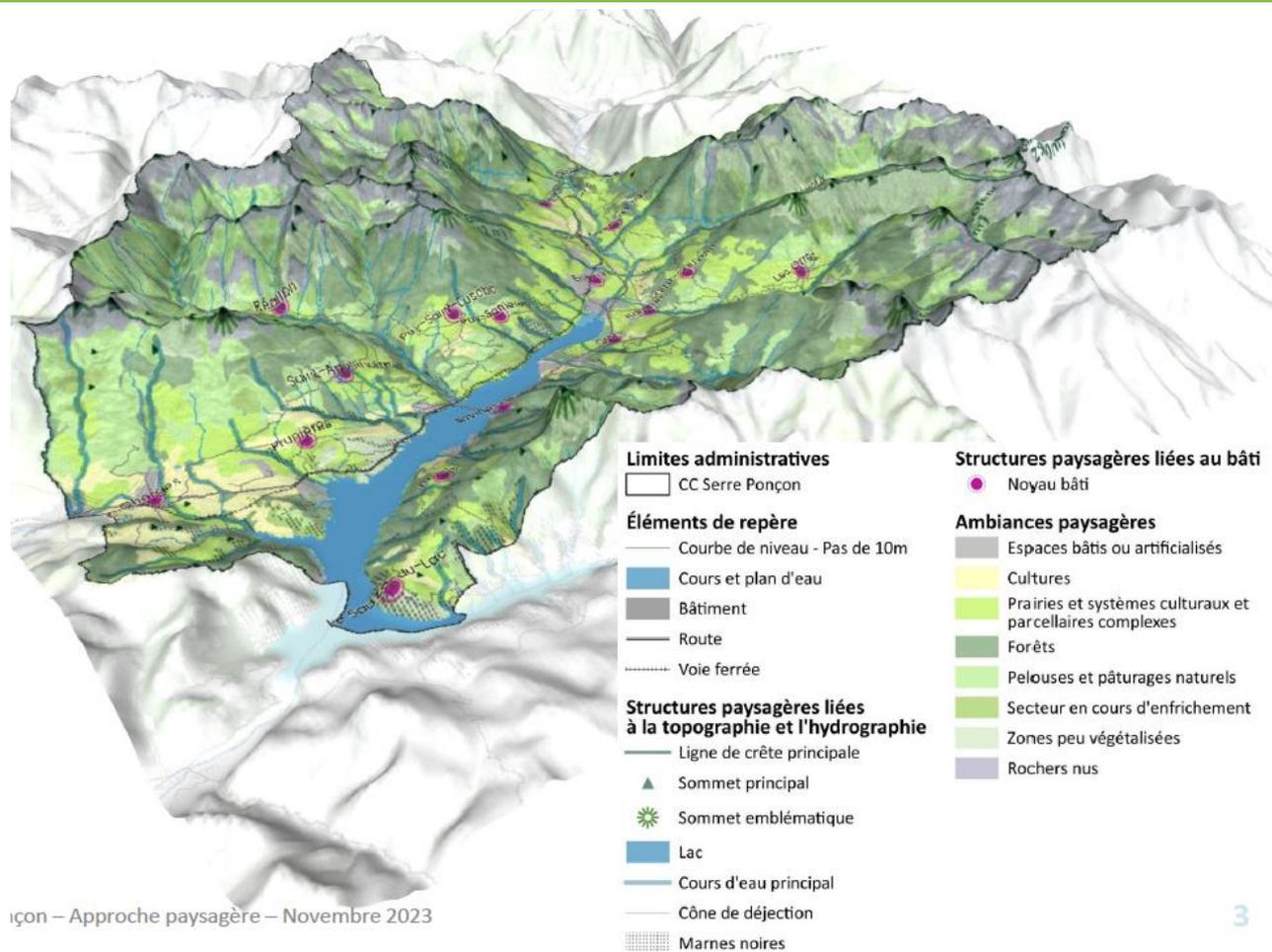
Serre Ponçon – Approche paysagère – Novembre 2023

3

- Entre lac et montagne, un cadre paysager exceptionnel...
- Pouvant être menacé par la standardisation des extensions urbaines, la dégradation des paysages du quotidien (entrées de ville, zones d'activité...);

=> Des enjeux de préservation des vues, des silhouettes bâties et du patrimoine du territoire

Enjeux paysagers



çon – Approche paysagère – Novembre 2023

3

→ Des caractéristiques qui peuvent être menacées par la standardisation des extensions urbaines, et la dégradation des paysages du quotidien (entrées de ville, zones d'activités, abords routiers...);

→ Des enjeux de maintien ou de restauration de la qualité des vues, de l'identité paysagère et des patrimoines bâtis et paysagers.

ECHANGES

26 mai 2021